



# **PRESENTATION**

## **PROFILS DE POSTE & OPPORTUNITES**

Le Centre Hospitalier Départemental « LA CANDELIE » est un établissement public de santé accueillant des personnes de tout âge présentant des troubles de la santé mentale, des pathologies psychiques ou addictives sur le Lot et Garonne.

Les missions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et hospitaliers et d'accompagnement du handicap sont réalisées grâce à des prises en charge adaptées :

- en psychiatrie générale avec :
  - ✓ plus de 50 points de consultation en Centres Médicaux Psychologiques (CMP)
  - ✓ des pôles adulte, infanto-juvénile et de l'adolescent : 220 lits d'hospitalisation complète (dont une quinzaine destinés aux enfants et adolescents), 140 places d'hôpital de jour (70 pour les adultes et 70 pour les mineurs), accueil urgence psychiatrie de liaison ;
  - ✓ des dispositifs de Services Psychiatriques Intensifs à Domicile (SPID), de réhabilitation psychosociale, de géronto-psychiatrie ;
- en addictologie : Médecine et Soins de Suite et de Réadaptation (SMR) en lien avec la filière,
- sur le service Handisanté47 : consultations de personnes en situation de handicap,
- en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS du Seguran).

Près de 1000 agents œuvrent pour accompagner une file active de 12000 patients en croissance continue.

## UNE REELLE QUALITE DE VIE SUR LE SECTEUR D'EXERCICE

Le Centre Hospitalier Départemental La Candélie est localisé dans l'agglomération agenaise avec un réseau autoroutier (A62) la portant à 45 minutes de TOULOUSE et à 1 heure 15 de BORDEAUX ; elle est également desservie par les transports ferroviaires avec TGV. Elle se situe à 2 heures de l'océan atlantique et de la montagne pyrénéenne.

Ville universitaire offrant un cadre de vie agréable en bord de Garonne, AGEN est la capitale du département de Lot et Garonne reconnu pour ses qualités touristiques. Riche sur un plan culturel (théâtre municipal, salle de concert, médiathèque départementale, musées,...) et gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux), AGEN est sélectionné dans le programme « Action Cœur de Ville » car elle a mené une démarche volontariste visant à redonner vie et dynamisme au centre-ville.

## AVANTAGES MATERIELS

- Possibilité de logement sur site ;
- Accès à la crèche de l'hôpital d'Agen (temps de trajet estimé à 15 mns) ;
- Accès aux ressources documentaires ;
- Accès facilité à la formation médicale.



### MODALITES D'EXERCICE : AMENAGEMENTS ET ADAPTATIONS POSSIBLES

- Possibilité de recruter des étudiants de troisième cycle titulaires d'une autorisation d'exercice temporaire délivrée par le conseil départemental de l'ordre
- Possibilité d'exercer à temps partiel pour convenances personnelles et/ou pour cumuler avec une activité privée lucrative à l'extérieur de l'établissement (y compris en mode libéral)
- Possibilité de télétravail (par téléconsultation)
- L'activité du poste peut être aménagée et modulée selon le projet du candidat au regard des pratiques qu'il souhaite développer, l'établissement étant ouvert à toutes les orientations cliniques.
- Selon le projet professionnel, le praticien peut exercer une activité de consultation en CMP ou au sein du Service Départemental de Réhabilitation PsychoSociale labellisé par l'ARS (Thérapies cognitivo-comportementales & familiales ; Remédiation cognitive ; ETP ; Centre de Réhabilitation).
- Le praticien participe aux formations proposées par l'établissement ou dans le cadre du développement personnel continu (DPC) ; il concourt à la réalisation d'études et de recherche.

### MODALITES SALARIALES

- Pour les Praticiens Contractuels :
  - o Recrutement à 5645 euros brut mensuel + **15 jours de formation annuels**
  - o Possibilité de mixer le poste avec une activité libérale
  - o Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- Pour les Praticiens Hospitaliers :
  - o Indemnité mensuelle d'engagement de service public de 1010 euros brut
  - o Indemnité mensuelle d'activité sectorielle et de liaison de 420.86 euros brut.
  - o Possibilité d'exercer une activité d'intérêt général (limitée à une journée par semaine) auprès de structures partenaires de l'établissement se cumulant au salaire
  - o 15 jours de formation annuels
- Pour tout statut :
  - o Prime en sus du salaire : indemnité sectorielle de liaison de 420,86 euros brut mensuel ou Exercice Territorial (PET) de 450 euros bruts pour 3 demi- journées hebdomadaires réalisée à plus de 20 km de la résidence principale, 700 euros pour 4 demi-journées, 1000 euros pour 5 demi-journées hebdomadaires.
  - o 19 jours de RTT en sus des 25 jours de congés annuels

### PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités de chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Accompagnement d'un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;
- Le projet professionnel et les souhaits d'évolution de carrière feront l'objet d'une attention particulière (mobilité interne, formation).

Un projet d'ouverture d'un poste de chef de clinique en pédopsychiatrie est proposé avec **une triple valence soins, enseignement et recherche**. Les valences d'enseignement et de recherche (50 % de l'emploi du temps) seront exercées sous l'égide l'UFR du Centre Hospitalier de Charles Perrens. Un projet pédagogique et de recherche partagé sera défini entre le Centre Hospitalier Départemental de la Candélie (établissement de d'accueil), le candidat, le coordinateur du DES concerné par le projet, et la faculté.



En 2021, l'activité de pédopsychiatrie prend en charge une file active de 3 000 patients (âge inférieur à 18 ans) avec deux pôles travaillant en étroite collaboration :

- Le pôle infanto-juvénile (0-12 ans) se composant d'un centre d'hospitalisation de semaine départemental et sur chacun des quatre bassins de vie d'un CMP et d'un hôpital de jour ;
- Le pôle dédié aux adolescents (12 à 18 ans) se composant d'une unité d'hospitalisation de 8 lits, d'un hôpital de jour et d'un CMP départemental.

## MISSIONS DU POSTE

Dans un contexte de travail en réseau, les missions ciblent les troubles psychiatriques des enfants et adolescents ; des savoirs faire et des filières ont été développés concernant la périnatalité, les TND, l'enfance vulnérable (équipes mobiles), le psychotraumatisme.

Selon le projet professionnel du candidat, l'hôpital pourra orienter les missions en s'inscrivant dans la continuité du plan de formation utile au candidat. Le poste sera positionné sur le site agenais.

## PÔLE INFANTO-JUVENILE / ADOLESCENT

Sur un bassin de population de plus de 330 000 habitants, 1785 enfants sont accueillis au sein des services de la pédopsychiatrie et 1530 adolescents.

### Les projets

Mettre en place une filière spécifique de repérage et de prise en charge des troubles psychiatriques débutants  
Prévenir les ruptures de parcours et faciliter la transition ado/adulte

Pour ce poste, « LA CANDELIE » s'associe au centre hospitalier « CHARLES PERRENS ».

Le Centre hospitalier spécialisé « CHARLES PERRENS », basé à Bordeaux, est un établissement universitaire de psychiatrie qui assure les prises en charge pour un territoire de 850.000 habitants qui va de l'agglomération bordelaise au Médoc et au bassin d'Arcachon. Un peu plus de 2.000 professionnels y travaillent dont 140 médecins pour assurer le suivi d'une file active de 25.000 patients.



## MISSIONS DU POSTE

L'activité du poste partagé sera centrée **sur l'hôpital de jour** (file active de 25 enfants) **et sur le CMP** (file active de 300 enfants), tous deux situés à Marmande à une heure de trajet en voiture de Bordeaux et à 20 minutes au départ de la gare Saint-Jean de Bordeaux.

Dans un contexte de **travail en réseau**, le pédopsychiatre exercera des missions ciblant les troubles psychiatriques des enfants. Il participera aux échanges cliniques et au travail institutionnel du service. Il aura la responsabilité de la prise en charge d'enfants et de leurs familles et participera pleinement au staff médical et aux orientations thérapeutiques du service.

Cette activité sur Marmande représentera un mi-temps de l'activité du praticien.

L'autre mi-temps sera effectué sur le Centre Hospitalier Charles Perrens au sein du pôle PUPEA qui couvre l'ensemble des activités de pédopsychiatrie.

Selon les besoins de l'institution et les souhaits du praticien, celui-ci pourra être affecté au sein du pôle sur des activités d'intra ou d'extra hospitalier voire sur des activités spécialisées.

## AVANTAGES ET DEFRAIEMENTS

L'affectation permettra au pédopsychiatre de bénéficier selon la réglementation en vigueur de la Prime d'Exercice Territorial (au seuil maximum correspondant à 5 demi-journées), à la Prime de Service Public Exclusif (si le praticien est titulaire ou après sa titularisation), à la prise en charge de ses frais de déplacement voire à la Prime de Solidarité territoriale s'il assure des missions qui en relèvent.

Pour plus de facilités dans l'organisation de son travail, il effectuera préférentiellement des journées complètes à Bordeaux et sur Marmande.

### Equipe médicale pédopsychiatres de La Candélie :

- 8 praticiens psychiatres
- 2 internes

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel et inscrit au conseil de l'ordre.**

Le praticien exerce au sein du pôle selon une répartition entre les unités d'hospitalisation et les services ambulatoires extrahospitaliers à définir, **en lien avec les praticiens du pôle.**

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



## MISSIONS DU POSTE

### Actes de diagnostic et de soin

- Conduit des entretiens médicaux d'évaluation, de diagnostic et d'orientation des situations cliniques en CMP, en hôpital de jour et en unités d'hospitalisation (2 unités de 18 lits) ;
- Propose un projet de soins ;
- Prévient les situations d'urgence et les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
- Rédige les certificats de soins sans consentement ;
- Intervient sur les différentes filières de soin développées selon les pôles :
  - o psychoéducation
  - o consultations psychotrauma
  - o filière de soins psychoses émergentes

### Collaboration avec l'équipe médicale

- Travaille en collaboration avec les praticiens somaticiens de l'établissement pour la prise en charge des patients hospitalisés

### Organisation des soins en lien avec l'équipe du service

- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé ;
- Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Anime la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles ;
- Assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé ;

**PÔLE ADULTE AGEN & ALBRET :** Sur un bassin de population de 130 000 habitants, le pôle prend en charge une file active de plus de 2600 patients en ambulatoire et 325 patients en hospitalisation complète.

**PÔLE ADULTE GARONNE & CONFLUENT :** un bassin de population de 105 000 habitants, le pôle prend en charge une file active de plus de 1740 patients en ambulatoire et 250 patients en hospitalisation complète.

**PÔLE ADULTE VALLEE DU LOT :** sur un bassin de population de 110 000 habitant, le pôle prend en charge une file active de plus de 200 patients

### Equipe médicale :

- 12 praticiens psychiatres
- 1 interne

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel et inscrit au conseil de l'ordre.**

Le praticien exerce au sein des structures et équipes chargées de l'activité de réhabilitation psychosociale sur le territoire.

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



## MISSIONS DU POSTE

### Actes de diagnostic et de soin

- Assure des consultations sur site et des suivis à domicile (HAD)
- Construit le projet de soin intra-hospitalier de l'admission jusqu'à la sortie,
- Construit le projet extrahospitalier en vue de la sortie
- Met en œuvre les outils spécifiques de la RPS : remédiation cognitive, entraînement aux habiletés sociales, renforcement de l'autonomie, éducation thérapeutique et psychoéducation ;
- Intervient sur les différentes structures extrahospitalières :
  - o Appartement thérapeutique,
  - o CMP de Réhabilitation,
  - o Equipe Ambulatoire de Réadaptation spécialisée (EARS),
  - o Ateliers thérapeutiques,

### Collaboration avec l'équipe médicale

- Travaille en collaboration avec les praticiens du pôle et les somaticiens de l'établissement pour la prise en charge des patients hospitalisés
- Travaille en collaboration avec le réseau des partenaires institutionnels et associatifs de la réhabilitation sociale et de l'HAD ;

### Organisation des soins en lien avec l'équipe du service

- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé ;
- Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Anime la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles ;
- Assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé

## PÔLE DE RATTACHEMENT INTERSECTORIEL : PERSPECTIVES

Hospitalisation à domicile, dans un rayon de 30 km autour d'Agen, file active 90 patients

Réhabilitation psychosociale : Unité d'hospitalisation & équipe mobile d'orientation, file active 400 patients et 380 patients en CMP

Gérontopsychiatrie : unité d'hospitalisation et équipe mobile en support des ESMS, file active 300 patients

### Projets du pôle :

Développer l'accès aux dispositifs de réhabilitation psychosociale sur le département et renforcer leur lisibilité et consolider la filière gérontopsychiatrie en lien avec le projet territorial en santé mentale

### Equipe médicale :

- 2 praticiens psychiatres
- 2 praticiens somaticien

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel inscrit au conseil de l'ordre**.

Le praticien exerce depuis le bloc médico-technique sur les différentes unités **en lien avec les psychiatres de l'établissement**.

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



## MISSIONS DU POSTE

- Assurer une prise en charge somatique des patients hospitalisés avec une activité préventive et curative
- Bilan somatique à l'entrée des patients hospitalisés, en particulier chez des patients en rupture de soins ou ayant négligé leur santé sur le plan somatique.
- Prise en charge des pathologies somatiques intercurrentes et chroniques (diabète, HTA...).
- Suivi de patients recevant des traitements psychotropes.
- Activité de prévention (vaccinations, campagnes de dépistage...).
- Echange et concertation avec les collègues psychiatres en cas d'intrication des pathologies psychiatriques et somatiques.
- Assurer une coordination avec les différents services et hôpitaux MCO voisins disposant d'un plateau technique, en premier lieu avec le CHAN, et avec les médecins traitants des patients.
- Participation aux réunions institutionnelles et au projet médical du CHD et de territoire.

## POSITIONNEMENT & ORGANISATION MEDICALE

Le médecin somaticien visite les patients au sein des unités d'hospitalisation sur la base d'une planification établie par le secrétariat médical du bloc médico-technique.

Il travaille en lien avec l'équipe du bloc médico-technique qui offre les soins spécialisés suivants : radiologie, cabinet dentaire, ophtalmologie, ORL, gynécologie, cardiologie, neurologie, dermatologie. Cette équipe comporte un temps (0,4 ETP) de praticien Hospitalier médecine polyvalente. Elle est également composée d'intervenants non médicaux : infirmiers, pédicure, kinésithérapie, diététicienne, etc..

### PÔLE DE RATTACHEMENT INTERSECTORIEL : CASSIOPEE

Plusieurs filières de soins sont développées au sein de ce pôle intersectoriel :

- Addictologie : unité d'hospitalisation, SSR, équipe ELSA
- Le bloc médico-technique et Handisanté 47 : centre spécialisé d'accès aux soins pour personnes en situation de handicap
- Centre de crise, urgences et psychiatrie de liaison
- Support à la prise en charge du psychotrauma type1

### Equipe médicale du pôle

- 5 praticiens somaticiens
- 3 praticiens psychiatres
- 9 attachés spécialistes
- 1 praticien santé publique
- 2 pharmaciens



Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel et inscrit au conseil de l'ordre**.

Le praticien exerce en collaboration avec un confrère sur les activités pénitentiaires et une équipe médicale sur l'hospitalisation temps complet au sein d'un pôle adulte. Il est projeté de créer une USIP sur le CHD, l'orientation définitive du poste serait d'assurer la responsabilité médicale de cette nouvelle unité.

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



## MISSIONS DU POSTE

### Service de psychologie et psychiatrie légale :

Ce service comprend deux équipes pluridisciplinaires couvrant le centre de détention d'Eysses et la maison d'arrêt d'Agen (effectif : deux IDE et deux psychologues par site). Il est animé actuellement par un psychiatre référent, le projet serait donc de renforcer ce dispositif par ce temps médical supplémentaire. Les missions proposées sont les suivantes :

- Assurer les consultations sur site ou par téléconsultation au sein du service de psychologie et psychiatrie légale (SPPL) en milieu fermé sur le centre de détention d'Eysses et la Maison d'Arrêt d'Agen ; en milieu ouvert sur les CMP pour le suivi des patients ex-détenus ;
- Assurer la référence médicale pour les détenus hospitalisés sur le CHD

### Hospitalisation adulte

- Assure des entretiens d'évaluation, de diagnostic et d'orientation des situations cliniques ; Propose un projet de soins ;
- Apprécie l'indication et la pertinence des mesures de contrainte décidées par des médecins extérieurs ;
- Conduit des entretiens médicaux avec la personne soignée, indique des thérapies individuelles ou de groupe ;
- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé ;

## MISSIONS DE PILOTAGE DU PROJET USIP

Le praticien volontaire pour assurer cette mission de pilotage aura pour objectif de définir le projet médico soignant de cette unité en lien avec les pôles adultes et l'intersectoriel. Ce projet est validé par l'ARS et fait l'objet d'un financement dans le cadre du plan SEGUR.

Le praticien conseillera l'équipe architecturale pour la configuration des locaux. A terme, il aura pour vocation à assurer la responsabilité de cette UF lorsqu'elle sera rendue opérationnelle. Le praticien sera accompagné tout au long du projet par les équipes médicales, soignantes et administratives du CHD.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

**M Richard CAMPMAS – Directeur Général**

05.53.77.68.60 – [richard.campmas@ch-candelie.fr](mailto:richard.campmas@ch-candelie.fr)

**M le Docteur Olivier JACQUIEZ – Président de CME**

05.53.77.68.44 – [olivier.jacquiez@ch-candelie.fr](mailto:olivier.jacquiez@ch-candelie.fr)

**Mme Maryse ARNAUD – Directrice des Affaires Médicales**

05.53.77.68.60 – [affaires.medicales@ch-candelie.fr](mailto:affaires.medicales@ch-candelie.fr)

Suivez les actualités du CHD

[www.ch-candelie.fr](http://www.ch-candelie.fr)

[www.facebook.com/chd47480](https://www.facebook.com/chd47480)

Pour mieux connaître la ville d’Agen

<https://www.destination-agen.com/>



agen\_ville

Sur Mytf1.fr « Désertification des centres-villes : comment Agen a inversé la tendance »